

«Autant entreprendre tirer un pet d'un âne mort
que de vous une résolution»

Rabelais

Le Salasse

Peuple Premier du Val D'Aoste

Numéro 136

24 mai 2007

Parfait JANS –Lillianes

Courriel : parfait.jans@wanadoo.fr

site Internet : <http://www.jans-aoste.org>

Avec une témérité folle, notre Conseil régional a pris la résolution audacieuse de doter la Vallée d'Aoste d'une nouvelle loi électorale pour l'élection de 2008 ! La voix cassée par l'émotion, nous crions bravo !

Un minimum de 20% de femmes sur les listes électorales représente un exploit inégalé dans le monde ! Machistes de la région, cessez de geindre ! Les mères de vos enfants, ne seront qu'une minorité à siéger sur les bancs lustrés par les pantalons d'élus qui ont si mal servi la Vallée depuis leur élection !

Bravo ! Bravo, encore pour la reconduction des trois votes préférentiels ! Comment aurait pu se poursuivre l'application du clientélisme si l'outil qui lui permet de s'épanouir en toute légalité avait été brisé par cette nouvelle loi ? Dès lors que les Conseillers n'ont pas expressément condamné la méthode, nulle raison ne les poussait à employer le bistouri !

Cependant, malgré nos regrets, nous affirmons que -démocratie oblige- nous acceptons cette loi sans plus grogner. Les électrices et les électeurs pourront l'appliquer très intelligemment en utilisant les trois votes préférentiels pour désigner des femmes et des jeunes qui apporteront un sang nouveau à ce Conseil régional aux méthodes surannées.

Oui, les votes préférentiels, au lieu de perpétuer le clientélisme, peuvent servir la démocratie et notre Vallée en donnant un visage nouveau à notre Conseil régional.

En 2008, les Valdôtaines et les Valdôtains seront nombreux à utiliser avec maestria leurs trois préférences.

Jan Champer de Allanis

Les « communautés »

La lecture des principes énoncés par les documents des divers mouvements autonomistes ne cesse de m'interpeller. Des mots, des expressions qui nous étaient familiers et le sont toujours, sont sur le point de disparaître, tout doucement, subrepticement, mine de rien.

Surtout n'exprimez pas votre inquiétude à ce sujet, car aussitôt on vous rétorquera que vous filez un mauvais coton et que vous êtes un empêchement de tourner en rond. Et pourtant...

Et pourtant, les mots «Peuple valdôtain» se font rares ! Dans les articles et autres écrits, apparaît plus facilement le mot « communauté » au pluriel, comme si notre pays intramontain n'existait plus ; comme si la Vallée d'Aoste était devenue la patrie des « communautés » ; comme si les Valdôtains n'étaient plus maîtres chez eux ; comme si les dirigeants autonomistes, conquis à la fausse idée que les Valdôtains sont devenus « minoritaires », devaient ouvrir l'éventail pour sauver leur « poltrona »!

Construire une solide Vallée d'Aoste, former un véritable peuple avec toutes ses composantes appelées à s'unir et à s'intégrer, leur paraît au-dessus de leurs forces, mieux vaut se laisser emporter par la facilité !

Ainsi, la Vallée se trouverait divisée en communautés. Horreur ! Danger ! Où s'arrêtera cette démission ? Cette façon nouvelle d'aborder la situation valdôtaine ne repose pas sur un changement institutionnel reconnaissant l'existence de « communautés ». Qu'on le veuille ou non, cet état de fait est contraire à notre autonomie. Le Statut spécial n'autorise pas cette aberration. Il reconnaît une « Région autonome dotée de la personnalité juridique... » ; il précise que « le territoire de la Vallée d'Aoste comprend les circonscriptions des communes » ; il ajoute que « la région a pour chef lieu Aoste ». Rien d'autre.

Or, il n'est plus rare de trouver des déclarations comme celles-ci :

«..une communauté valdôtaine... en paix avec elle-même et avec les autres. » Qui sont ces « autres » ? Ici le devoir est de sortir de l'imprécision. Il faut mettre carte sur table, vider son sac, car la voie étant ouverte, plus personne n'empêchera les plus mauvaises intentions de s'y engouffrer.

Et encore : « favoriser la coopération entre les communautés ethniques ». Diable ! Des dirigeants responsables auraient-ils établi une distinction ethnique au point de pouvoir désigner que celui-ci relève de telle « communauté » et que cet autre de telle origine ? Mais où allons-nous ? Ce genre de distinction n'est admissible que pour connaître les « nouveaux arrivants » le jour de leur entrée en Vallée, elle devient intolérable lorsque le citoyen est installé.

A partir du moment où un citoyen a été admis en Vallée en application des lois et règlements, son appartenance au Peuple valdôtain devient un droit et une obligation. Certes les lois et règlements doivent être sérieusement étudiés en tenant compte d'un bon équilibre entre le droit du sang et le droit du sol, mais lorsque ces textes existent et même s'ils sont plus ou moins judicieux, plus personne n'a le droit de les transgresser en classant tel ou tel citoyen dans une « communauté ».

Nous avons tous à l'esprit cette négociation sordide entre un candidat à un poste important et « une communauté ethnique », mais est-ce un exemple à suivre ? Franchement non !

Poussons à l'excès cette façon de diviser notre peuple.

Qui pourra empêcher que telle « communauté » soit, un jour, soumise à la vindicte publique parce que l'un des siens se sera mal comporté ? Est-ce que cette réaction n'aboutira pas à la formation de pogroms et à la création de ghettos d'un nouveau genre ?

A l'opposé, qui pourra empêcher qu'une forte « communauté » exige de voter séparément pour désigner elle-même son quota de conseillers régionaux ? Ainsi, par exemple, la « communauté » piémontaise pourrait obtenir, disons cinq conseillers régionaux élus par ses membres ; la « communauté » vénitienne, pourrait élire de 4 à 7 conseillers ; et ainsi de suite, les Calabrais auraient aussi leur « communauté » et leurs élus. Et demain, nous aurons peut-être la « communauté » africaine et, quelques années plus tard, la « communauté asiatique »... Et qui empêchera que la question religieuse soit introduite dans le système des « communautés ? » Personne, puisque le doigt aura été mis dans l'engrenage ! Que restera-t-il à la communauté valdôtaine ?

Folie ! Folie ! Cette faiblesse aboutira forcément à une balkanisation criminelle ! (pensons à la façon dont a été disloquée la Yougoslavie !)

Il faut mettre un terme à ces écarts de langage et retrouver l'usage intense du beau mot « Peuple ». Quoi de plus réaliste que le terme « Peuple valdôtain » pour définir cet assemblage qui s'est réalisé, défait et reconstitué maintes fois dans nos montagnes au cours de plusieurs millénaires ? L'histoire construit et les hommes appliquent...

Pour les hommes libres que nous sommes la belle expression « Peuple valdôtain » suffit à réchauffer nos cœurs, alors ne la remplaçons pas par « communauté » qui s'applique fort bien aux groupements qui s'imposent une vie religieuse communautaire.

Placés devant ces faiblesses politiques nous comprenons mieux pourquoi certains dirigeants autonomistes éprouvent des difficultés à reconnaître une identité au Peuple valdôtain, tout comme nous comprenons pourquoi les dirigeants de la région autonome et de la commune d'Aoste ont effacé le Peuple salasse de leur mémoire. Ce peuple reconnu pour avoir été le premier à façonner notre pays alpin. Peut-être se sont-ils dit que cette reconnaissance déplairait aux autres « communautés » ? Nouvelle fuite en avant.

Ici, intervient la question du comportement de ceux qui « reçoivent » et de ceux qui « arrivent ». Un effort est à accomplir des deux côtés pour aboutir à une intégration qui respecte les deux entités.

Ceux qui reçoivent doivent être attentifs au sort de ceux qui arrivent, car trouver une nouvelle implantation est un traumatisme très fort qu'il faut reconnaître et prendre en compte ; la culture et les traditions des arrivants sont à étudier et à préserver dès lors qu'elles ne s'opposent pas fondamentalement aux traditions et à la culture du peuple qui reçoit.

Ceux qui arrivent doivent comprendre que leur installation dans une nouvelle région habitée depuis des millénaires doit se faire avec un esprit de compréhension et une volonté d'assimiler, dans les meilleurs délais, la culture et les traditions de ceux qui les accueillent.

Tout cela aboutit à un esprit communautaire qui forme, fonde et donne vie à tout un peuple.

Nous sommes le Peuple valdôtain.

Parfait JANS

Une offre spéciale de notre bulletin

« Le Salasse Peuple Premier du Val D'Aoste »

LES QUATRE OUTRAGES SUBIS PAR LE PEUPLE VALDÔTAIN

La brochure traite avec simplicité des questions importantes de la société valdôtaine, à savoir :

- ***L'inclusion de la Vallée d'Aoste dans l'Etat italien, sans consultation des Valdôtains.**
- ***La politique de peuplement.**
- ***L'étouffement de la francophonie.**
- ***Le sort réservé à l'Eglise valdôtaine.**

Les commandes peuvent être passées par courrier à Parfait JANS, soit à Lillianes, hameau Chichal ; soit au 119 Grande Rue / 10130 Chessy les Prés / France. Participation aux frais d'impression et d'envoi : 5 euros pour trois exemplaires, 10 euros pour sept exemplaires à offrir à vos amis.